

*Yverdon-les-Bains, le 30 septembre 2021*

## **La Ville d'Yverdon-les-Bains va créer son Service de la mobilité**

**Lors de la répartition des dicastères pour la législature 2021-2026, la Municipalité d'Yverdon-les-Bains a décidé d'attribuer la filière mobilité à Madame la Municipale Brenda Tuosto, en charge du Service des travaux et de l'environnement. Jusqu'à fin juin dernier, le secteur de la mobilité était rattaché au Service de la sécurité publique. Courant 2022, la Ville se dotera ainsi d'un Service de la mobilité, apte à relever les défis essentiels, en termes de politiques publiques, garantissant une gestion cohérente, fonctionnelle mais surtout durable des déplacements pour tous ses usagères et usagers. D'ici la fin de cette année, le poste de chef-fe du Service de la mobilité sera mis au concours.**

Les enjeux en termes de mobilité sont primordiaux pour la Ville et sa région. Au vu de l'évolution de la population et de l'augmentation des entreprises implantées sur le sol communal, les besoins en mobilité iront croissant pour tous les usagères et usagers de la route. Afin de garantir le bon fonctionnement du réseau routier et participer à la transition énergétique, il est nécessaire de créer les conditions favorables au développement de la mobilité durable. C'est pourquoi la Municipalité d'Yverdon-les-Bains a décidé de se doter d'un Service de la mobilité, sous la direction de la Municipale Brenda Tuosto. Elle entend ainsi répondre au souhait de changement exprimé par la population et souligner l'attention qu'elle porte à la problématique des déplacements qui dépassent les limites communales. Les objectifs précis de la Municipalité en termes de mobilité seront détaillés dans le programme de législature, en cours de rédaction.

La mise au concours du poste de chef-fe de service est prévue cet automne. La création du Service de la mobilité devrait donc être effective dans le courant de l'année 2022, sous réserve de la validation du budget 2022 par le Conseil communal.